



La Commune



Frédéric Mitterrand abandonne toutes les menaces de sanctions contre les 3 des Archives

Publié le mercredi 21 décembre 2011



Communiqué de presse Intersyndicale CFDT-CFTC-CGT Archives de France

Hier, mardi 20 décembre 2011, Mme Elodie Perthuisot, directrice de cabinet du ministre de la culture, et Mme Claire Lamboley, conseillère sociale, ont fait part à une délégation intersyndicale de la décision de M. Frédéric Mitterrand de renoncer à poursuivre et sanctionner les trois syndicalistes des Archives Nationales - Eliane Carouge, CFDT, Béatrice Herold, CFTC et Wladimir Susanj, CGT - qui avaient organisé une conférence de presse aux Archives Nationales le 17 mai dernier dans le cadre de la campagne contre la Maison de l'Histoire de France de Nicolas Sarkozy.

A travers cette décision, M. Frédéric Mitterrand prouve son attachement et sa volonté à rétablir un dialogue social serein et apaisé. Nous en prenons acte positivement.

Ainsi, après plus de trois mois de blocage total du fonctionnement des instances paritaires ministérielles, la décision de M. Frédéric Mitterrand est de nature à débloquer cette situation. En conséquence, plus rien ne s'oppose à un fonctionnement normal des comités techniques, comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, et autres instances de dialogue social.

l'intersyndicale Archives espère par conséquent que M. le Ministre de la culture aura su tirer toutes leçons d'une telle situation : il est impossible que, de près ou de loin, les droits et libertés syndicaux soient remis en cause dans ce pays.

l'Intersyndicale Archives prend donc la décision d'être présente et de siéger à nouveau face aux autorités administratives.

Enfin, nous remercions chaleureusement les 3500 signataires de l'Appel National pour la levée des sanctions, les associations, organisations syndicales, partis politiques et personnalités qui nous ont soutenus indéfectiblement.

Paris, le 21 décembre 2011